



Agenda 21 du
Réalmontais

Programme opérationnel 2009/ 2011

Volet 1 : MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

Projet 4 : Production d'énergie renouvelable

Référence

au document cadre

Principes, Axes, Objectifs, Mesures

Principe 1 mesure (1-2; 2-1; 2-2)

Principe 2 mesure (1-1; 1-2; 2-; 3-1; 3-2; 4-1)

Axe 1 : mesures (1-1; 3-2)

Axe 3 : mesures (4-3)

Décomposition :

Mesure 4-1 : Etude de faisabilité en vue de la création d'une zone de développement éolien

Mesure 4-2 : Accompagnement du territoire pour le développement du Photovoltaïque

Mesure 4-3 : Etude agro carburant véhicules ordures ménagères à partir des déchets de l'agriculture



Historique et enjeux identifiés :

Le lien entre production d'énergie et environnement n'est plus à faire. Le territoire désire, à son niveau, montrer l'exemple en termes de production d'énergie à partir d'énergies renouvelables.

Dans un premier temps les trois énergies envisagées sont l'éolien, le solaire et les agro carburants (à partir des déchets de l'agriculture).

Notre territoire conscient de ses limites désire s'appuyer sur des initiatives personnelles ou sur des projets fédérant d'autres territoires et d'autres partenaires.

- Développement d'une Zone de Développement Eolien (ZDE) sur un site très propice du territoire
- Proposer aux communes et aux habitants de l'information (plaquette, réunion d'information) permettant de faire un choix raisonné sur l'installation de panneaux photovoltaïque
- Utilisation d'huile végétale pour la flotte de bennes à ordures ménagère produite lors de la fabrication locale de tourteaux pour l'alimentation animale.



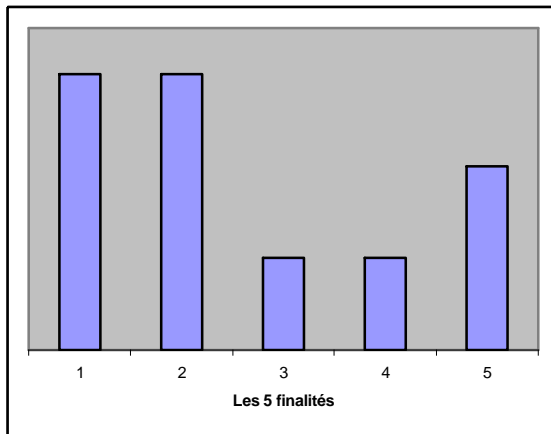
Programme opérationnel 2009/ 2011

Volet 1 : MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

Projet 4: Production d'énergie renouvelable

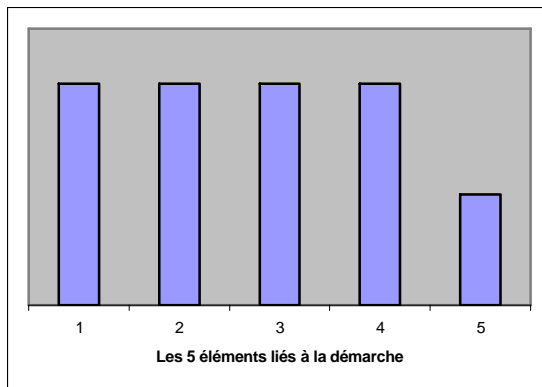
Analyse et évaluation : Cadre de référence national :

Les 5 finalités de l'agenda 21



<u>Illustration par l'exemple</u>	<u>Principales déclinaisons dans l'agenda 21 du Réalmontais</u>
La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	Développement des énergies renouvelables Agrocarburant : mode de transport moins émetteur de gaz à effet de serre
La préservation de la biodiversité et la gestion des milieux et des ressources	Remplacement des ressources fossiles par des ressources renouvelables (éolien, photovoltaïque) Agro-carburant à partir de déchets du tourteau produit localement
L'épanouissement de tous les êtres humains et l'accès aux biens collectifs	
La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations	
Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Ce projet a également pour objectif de structurer la filière et ainsi permettre une auto-dépendance des agriculteurs pour l'approvisionnement en tourteau

Les 5 éléments liés à la démarche



<u>Illustration par l'exemple</u>	<u>Principales déclinaisons dans l'agenda 21 du Réalmontais</u>
Stratégie d'amélioration continue	Actions innovantes qui peuvent se démultiplier
Participation des acteurs	Mesure 2 : L'action en soi est une sensibilisation de la population aux photovoltaïque Mesure 3 : Agriculteurs mobilisés au niveau départemental (FDCUMA)
Organisation du pilotage	Mesure 3 : Un groupe de travail est constitué au niveau du Pays de l'Albigeois et des Bastides dans lesquels participent les élus du Réalmontais Portage politique fort du Président de la CCR
Transversalité des approches	Mesure 3 : Dans la finalité à la fois économique (autodépendance des agriculteurs) et environnementale (énergies renouvelables) et l'impact social (maintien des agriculteurs, échanges d'expériences entre agriculteurs et entre collectivités)
Evaluation partagée	

Cadre de référence local :

les 3 axes stratégiques de développement

<u>Illustration par l'exemple</u>	<u>Principales déclinaisons dans l'agenda 21 du Réalmontais</u>
Créer les conditions d'un développement économique et social durable	La production d'énergie : développement d'une économie durable
Stratégie concertée en matière de services et d'équipements sociaux afin d'améliorer la qualité de vie des habitants et anticiper les besoins nouveaux	Réunion d'information des habitants sur le photovoltaïque
Renforcer l'attractivité du Réalmontais par la promotion et la valorisation de son positionnement stratégique et de son identité	La production locale d'énergie renouvelable témoignera de la préoccupation de notre territoire sur la problématique environnementale

<u>Illustration par l'exemple</u>	<u>Principales déclinaisons dans l'agenda 21 du Réalmontais</u>
Echelle territoriale pertinente	Partenariat avec d'autres territoires et d'autres institutions pour le développement d'un agro-carburant
Mutualisation des moyens du territoire	Orienter les communes et les citoyens vers des projets de production d'énergie renouvelable rationnel d'un point de vue économique mais surtout raisonnable sur le plan environnemental
Gouvernance durable	Permettre des projets durables
Pratiques éco responsables	Responsabiliser les communes lors de la rénovation de bâtiments à l'intégration de production d'énergie renouvelable (solaire)
Communication pratique et identité du territoire	La production locale d'énergie renouvelable témoignera de la préoccupation de notre territoire sur la problématique environnementale



Agenda 21 du
Réalmontais

Programme opérationnel 2009/ 2011

Projet 4: Production d'énergie renouvelable

Mesure 1 : Etude de faisabilité en vue de la création d'une zone de développement éolien

Description de la mesure :

La situation géographique de la CCR et son relief se prêtent au développement de la production d'énergie éolienne. Dans le prolongement des orientations du plan d'action 208-2014, la C.C.R. a confié au cabinet GINGER Environnement le soin d'étudier la possibilité de créer une zone de développement éolien (ZDE) sur son territoire afin de développer intelligemment ce type de production.

Sur les sept zones étudiées par le cabinet, seuls deux secteurs (3 et 7), situés sur les communes du Travet et de Saint-Antonin de Lacalm, tous deux d'une altitude supérieure à 450 mètres, font apparaître un potentiel de développement éolien intégrant les contraintes techniques et environnementales de faisabilité de telles zones.

Au regard de l'étude du potentiel éolien, des possibilités de raccordement aux réseaux électriques, de la protection des sites et paysages, le Conseil de Communauté a décidé de retenir les préconisations de l'étude en proposant de créer une zone de développement éolien sur les secteurs 3 et 7 sous réserve de l'accord des communes d'implantation.

Le Président est mandaté afin de monter le dossier de demande de création de Zone de Développement Eolien et d'engager au second semestre 2009 toutes les démarches et études complémentaires nécessaires à la finalisation du dossier.



Résultat attendu :

- Implantation de deux zones de développement éolien
- Développement des énergies renouvelables sur le territoire

Modalités de mise en œuvre :

Maître d'ouvrage : CCR	Référent élu : Jean-Luc CANTALOUBE
Maitre d'œuvre : cabinet privé	Référent technicien : Jean-Louis ROBERT

Coût total : 14 466 €

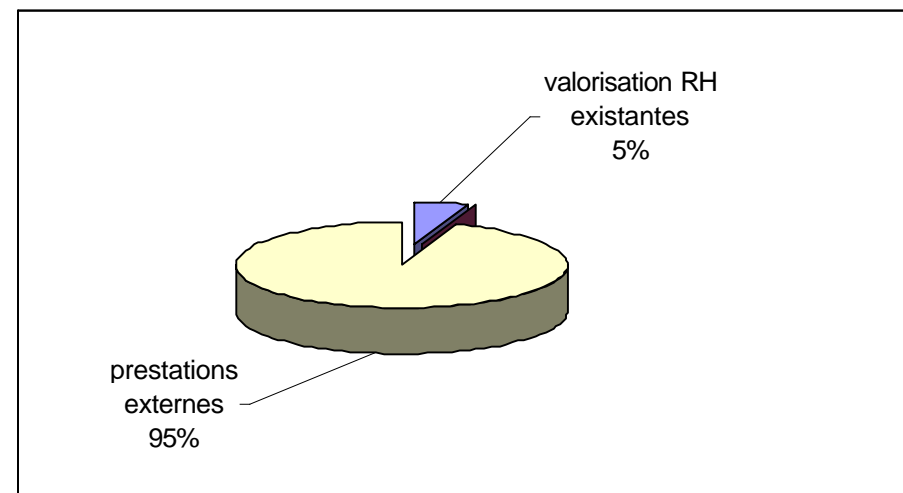
Fonctionnement : 772 €
5 %

Investissement : 13 694 €
95 %

Calendrier de mise en œuvre :

	2009	2010	2011
Démarrage prévu	X		
Achèvement		X	
Crédits de paiement	13 980 €	486 €	

Moyens mobilisés :	Montant
Ressources humaines existantes : Directeur des services techniques	772 €
Ressources humaines à créer :	0 €
Prestations externes : Etude Cabinet GINGER	13 694 €
Coût total	14 466 €
- Financement total mobilisé (Région et ADEME, Conseil Général du Tarn)	7 525 €
= Coût net de la mesure	6 941 €



Répartition des moyens mobilisés

Modalités de Gouvernance :

Mobilisation prévue des acteurs du territoire :

- Réunions de travail avec les maires des communes d'implantation

Partenariats mobilisés :

- Conseil Général du Tarn
- Conseil d'Architecture d'urbanisme et d'environnement (CAUE) du Tarn
- ADEME
- Syndicat Départemental d'Electrification du Tarn (SDET)
- Cabinet INDDIGO

Organisation de l'information et de la concertation :

- Site portail territorialisé à destination du grand public

Indicateurs de suivi :

indicateurs quantitatifs

- Effectivité de l'autorisation de création
- Nombre d'éoliennes implantées
- Production d'énergie d'origine éolienne

Taux de réalisation de la mesure (% de consommation des crédits à partir de la comptabilité analytique)

	2009	2010	2011
Prévu Budget Primitif	13 980 €	486 €	
Réalisé Compte Administratif			

indicateurs qualitatifs :

Autres à bâtir dans le cadre :

-de la réunion annuelle d'évaluation de la commission compétente

A présenter

-lors de la réunion annuelle du comité de pilotage ouverte à la population



Agenda 21 du
Réalmontais

Programme opérationnel 2009/ 2011

Projet 4: Production d'énergie renouvelable

Mesure 2 : Accompagnement du territoire pour le développement du photovoltaïque

Description de la mesure :

Les habitants, les agriculteurs, les communes de notre territoire sont régulièrement contactés par des entreprises financières leur proposant l'installation de panneaux photovoltaïques. L'idée est de proposer, en s'appuyant sur des acteurs institutionnels, un cadre de référence pour cette technologie. Concrètement nous proposons :

- Une à plusieurs réunions publiques, certaines étant ciblées (agriculture par exemple...)
- Editions et distribution de documents synthétiques rappelant les enjeux environnementaux (en s'appuyant sur des études précises), les enjeux financiers (prix de rachat par EDF, coût moyen au Watt Crête, le cadre légal (permis de construire...)),
- Création d'une page spécifique sur le site internet de la CCR
- Inciter les porteurs de projet à communiquer sur leur production (affichage de la production sur internet).



Résultat attendu :

- Installation raisonnée de panneaux photovoltaïques :
Incitation du particulier à faire les bons choix lors d'une installation photovoltaïque en lui permettant de prendre en compte tous les paramètres liés à ce projet (financier, maintenance, esthétique, assurances...)
- Installations communales de panneaux photovoltaïques
Information des communes construisant un bâtiment ou se lançant dans une grosse rénovation sur les intérêts de cette technologie

Modalités de mise en œuvre :

Maître d'ouvrage : CCR	Référent élu : Jérôme FABRIES
Maitre d'œuvre : CCR	Référent technicien : Jean Louis ROBERT

Coût total : 2 722 €

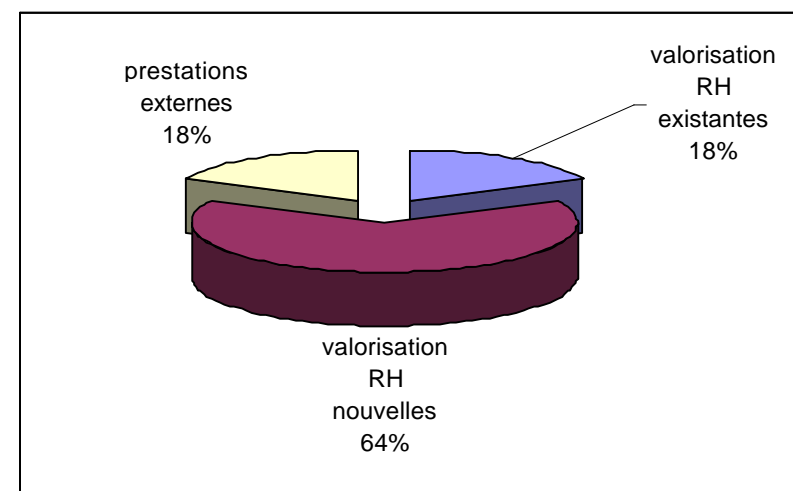
Fonctionnement : 2 722 €
100 %

Investissement :

Calendrier de mise en œuvre :

	2009	2010	2011
Démarrage prévu		X	
Achèvement			
Crédits de paiement		1 561 €	1 161 €

Moyens mobilisés :	Montant
Ressources humaines existantes : Directeur des services techniques	486 €
Ressources humaines à créer :	1 750 €
Prestations externes : CAUE	486 €
Coût total	2 722 €
- Financement total mobilisé	
= Coût net de la mesure	2 722 €



Répartition des moyens mobilisés

Modalités de Gouvernance :

Mobilisation prévue des acteurs du territoire :

- Mobilisation spécifique du groupe de travail transversal agenda 21 (réunions dédiées)
- Mobilisation des communes
- Mobilisation des agriculteurs, des habitants, des entreprises de ce secteur

Partenariats mobilisés :

- ADEME
- Syndicat Départemental d'Electrification du Tarn (SDET)
- Conseil d'Architecture d'urbanisme et d'environnement (CAUE) du Tarn
- Cabinet INDDIGO

Organisation de l'information et de la concertation :

- Site portail territorialisé à destination du grand public
- Création d'une plaquette explicative à destination du grand public

Indicateurs de suivi :

indicateurs quantitatifs

- tableau de bord se suivi du nombre de panneau photo voltaïques
- Nombre de kiloWatts Crête en service sur le territoire

Taux de réalisation de la mesure (% de consommation des crédits à partir de la comptabilité analytique : prévue et réalisé sur 3 ans)

	2009	2010	2011
Prévu Budget Primitif		1 561 €	1 161 €
Réalisé Compte Administratif			

indicateurs qualitatifs

- Indice de satisfaction des participants aux réunions

A bâtir dans le cadre :

- de la réunion annuelle d'évaluation de la commission compétente

A présenter

- lors de la réunion annuelle du comité de pilotage ouverte à la population



Agenda 21 du
Réalmontais

Programme opérationnel 2009/ 2011

Projet 4: Production d'énergie renouvelable

Mesure 3 : Etude agro carburant véhicules ordures ménagères à partir des déchets de l'agriculture

Description de la mesure :

Cette mesure s'entend bien sur la production d'agro-carburant à partir de déchets (huile) obtenue lors de la production de tourteaux pour l'alimentation du bétail.

Lancement à l'échelle des intercommunalités engagées dans des démarches Agenda 21 d'une étude destinée à mesurer le potentiel de véhicule et de consommation d'agro-carburant :

- Elaboration d'une fiche de présentation « huile végétale pure à partir de tourteaux »
- Mise en place d'un questionnaire à destination des collectivités

Travail en collaboration avec la FDCUMA (Fédération Départementale des CUMA) sur l'opportunité de mettre en place une unité de production de tourteaux et d'huile végétale.



Résultat attendu :

- Volume d'huile végétale nécessaire pour les Benne à Ordures Ménagère du territoire élargi
- Création d'un circuit court de production de tourteaux et d'huile végétale
- Participation à la diminution de la production de CO2

Modalités de mise en œuvre :

Maître d'ouvrage : CCR	Référent élu : Jean-Luc CANTALOUBE
Maitre d'œuvre : CCR	Référent technicien : Jean-Louis ROBERT

Coût total : 2 208 €

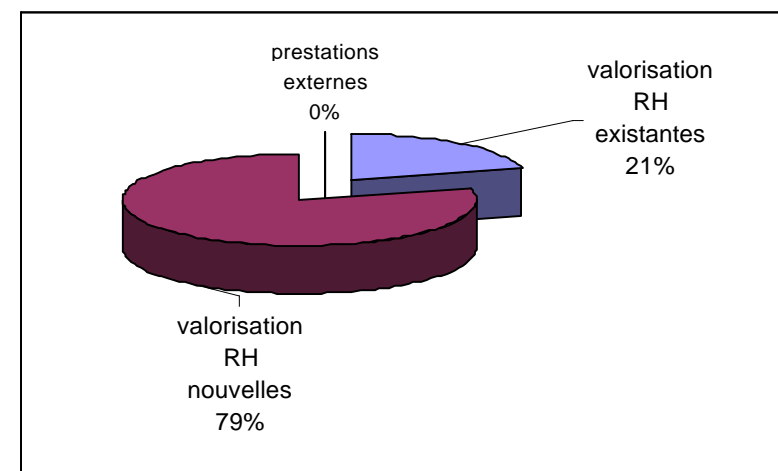
Fonctionnement : 458 €
0 %

Investissement : 1 750 €
100 %

Calendrier de mise en œuvre :

	2009	2010	2011
Démarrage prévu	X		
Achèvement			
Crédits de paiement	286 €	961 €	961 €

Moyens mobilisés :	Montant
Ressources humaines existantes : Directeur des services techniques	458 €
Ressources humaines à créer : Chargé de Mission Développement économique et social durable	1 750 €
Prestations externes : Assistance à maîtrise d'ouvrage développement durable	
Coût total	2 208 €
- Financement total mobilisé	0 €
= Coût net de la mesure	2 208 €



Répartition des moyens mobilisés

Modalités de Gouvernance :

Mobilisation prévue des acteurs du territoire :

- Mobilisation spécifique du groupe de travail transversal agenda 21 (réunions dédiées)
- Agriculteurs du territoire, notamment ceux adhérent à la CUMA de pressage existante

Partenariats mobilisés :

- Chambre d'agriculture du Tarn
- FDCUMA du Tarn
- Pays de l'Albigeois et des Bastides

Organisation de l'information et de la concertation :

- Elaboration d'une fiche de présentation « huile végétale pure à partir de tourteaux »
- Mise en place d'un questionnaire à destination des collectivités et des agriculteurs

Indicateurs de suivi :

indicateurs quantitatifs

- Nombre de questionnaires retournés
- Volume d'huile et quantité de tourteaux sur le territoire

Taux de réalisation de la mesure (% de consommation des crédits à partir de la comptabilité analytique : prévue et réalisé sur 3 ans)

	2009	2010	2011
Prévu Budget Primitif	286 €	961 €	961 €
Réalisé Compte Administratif			

indicateurs qualitatifs

A bâtir dans le cadre :

- de la réunion annuelle d'évaluation de la commission compétente

A présenter

- lors de la réunion annuelle du comité de pilotage ouverte à la population